



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lunel, le 4 décembre 2019

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 juin 2019

Le Conseil d'administration de BIO-UV Group (Code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV), spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau, réuni le 2 décembre 2019, a décidé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 6 juin 2019, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, conformément au Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et au Règlement Européen n°596/2014 du 16 mars 2014.

Dans ce cadre, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la société BIO-UV Group. Ce prestataire de services d'investissement pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre d'actions n'excédant pas 10% du capital social de la Société, aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale du 6 juin 2019 dans sa 6^{ème} résolution.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible sur le site internet de la Société : <https://www.bio-uv.com/>.

Le présent programme de rachat expirera au plus tard le 5 décembre 2020.

BIO-UV Group se réserve le droit d'interrompre l'exécution du programme de rachat.

Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par la Société.

A propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloration en bassins collectifs ;
- Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture, etc ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast.

BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Contacts :

BIO-UV Group
+33 (0)4 99 13 39 11
invest@bio-uv.com

ACTIFIN, communication financière
Alexandre COMMEROT
+33 (0)1 56 88 11 11
biouv@actifin.fr

Relations presse
Isabelle DRAY
+33 (0)1 56 88 11 29
idray@actifin.fr